



pourraient bientôt faire l'objet de mesures d'expropriation en raison des risques

en 2002 et propriétaires, depuis 2010, d'une des plus anciennes villas d'Onival. « Détruire est une attitude irresponsable », déplore Jurgen. Le couple a beaucoup investi pour acquérir et rénover cette maison avec goût. « Mais aujourd'hui, nous sommes assis sur un tas de briques qui ne vaut plus rien », constate Vincent. Notre maison est invendable, on se sent comme prisonniers. »

En cas d'expropriation, le couple serait indemnisé sur la base de la valeur vénale de la maison. Une perte financière certaine. Une perte encore plus lourde pour les professionnels (cinq sont concernés), dont la valeur du fonds de commer-

ce ne serait pas prise en compte. Derrière le comptoir de son établissement qui semble suspendu dans le vide, Maryvonne relativise. « On ne peut jamais prévoir avec les falaises, mais, je suis là depuis 36 ans, et je suis persuadée que ce café existera encore après ma mort. »

Chez les natifs de la commune, c'est surtout le sentiment d'abandon, mêlé de mélancolie et de nostalgie qui domine. La falaise, ils la voient reculer depuis qu'ils sont nés, et pour eux, des maisons détruites, c'est tout sauf un scoop. À Ault, trois villes basses ont déjà été englouties par les flots et plus de 200 villas ont disparu au cours du siècle dernier.

FABRICE JULIEN

3 QUESTIONS À



VINCENT BAWEDIN, docteur en géographie à Paris-Sorbonne et Amiens, chargé de mission « Stratégie-Littoral » pour le Département de la Somme.

« On aimerait pouvoir arrêter le recul des falaises, mais une falaise, ça recule, c'est inéluctable »

► **Pourquoi les pouvoirs publics ont-ils choisi de ne pas réaliser de nouveaux travaux de protection à Ault ?** Il y a une chose essentielle à savoir. Le littoral, par définition, est un espace instable et en mouvement perpétuel, et c'est tant mieux. L'équilibre de ce littoral réside dans son instabilité. L'érosion des falaises d'Ault contribue au renforcement du cordon de galets, plus au nord. Ainsi, construire un mur en béton pour protéger Ault serait une catastrophe, tout comme l'ont été des ouvrages comme la jetée du Tréport, la digue du Havre ou les centrales de Paluel et Penly, qui ont bloqué la migration des galets.

► **Ault n'est-elle pas sacrifiée pour protéger l'ensemble du littoral ?** On aimerait pouvoir dire que l'on va arrêter le recul des falaises, mais une falaise, ça recule, c'est inéluctable. Et je crois au contraire que la solution du recul stratégique est une chance pour cette ville. Ault fait partie des cinq sites pilotes, en France, pour appliquer cette solution durable qui prend en compte une réalité physique. C'est tout le contraire d'un abandon et c'est une ville magnifique qui a beaucoup à gagner.

► **La tempête Xynthia de 2010 a-t-elle modifié la donne ?** Oui, complètement. Les pouvoirs publics ont pris en compte ce que les scientifiques préconisent depuis 10 ou 15 ans, à savoir accompagner la dynamique naturelle plutôt que la combattre. De même que le réchauffement climatique et ses conséquences sur l'élévation du niveau des mers nécessitent une nouvelle approche.

La côte la plus chère de France



La construction, l'entretien de digues et le rechargement en galets de Cayeux et de la zone des bas-champs ont coûté 70 millions d'euros pour 7 km de côte.

La construction de 24 nouveaux épis débutera à Cayeux-sur-Mer en septembre pour protéger cette ville de 3 000 habitants (30 000 l'été), des risques de submersion marine. Contrairement à Ault, où la solution du recul stratégique a été retenue, les pouvoirs publics ont opté ici pour la réalisation de grands travaux. Mais est-ce vraiment une solution durable ? « Les études ont montré que le rapport risque/bénéfice était favorable à la réalisation d'épis, et ce pour une durée d'au moins trente ans. Mais sur le long terme, il faudra peut-être se poser d'autres questions », admet Thierry Bizet, adjoint à l'aménagement au syndicat mixte baie de Somme. Car si l'option des épis semble efficace, c'est aussi une solution coûteuse. L'entretien de ces sept kilomètres de côte a déjà coûté aux collectivités la bagatelle de 70 millions d'euros, pour la construction de digues et le rechargement en galets. Ce qui en fait le trait de côte le plus cher de France », souligne Vincent Bawedin, docteur en géographie et chargé de mission « Stratégie littoral » pour le Département de la Somme. Or, le stock de galets est loin d'être inépuisable, et le niveau des mers, selon les dernières études, pourrait augmenter de 60 cm à 1 mètre d'ici 2 100.

Ouvrir les bas-champs à la mer : un scénario crédible

Ainsi, un autre scénario est actuellement à l'étude, à savoir la dépollérisation d'une partie des bas-champs (480 hectares), entre Ault et Cayeux. « C'est une solution naturelle qui permet la récréation de marais maritimes qui joueraient un rôle défensif », précise Vincent Bawedin. Cela permettrait de créer une sorte de zone tampon, au sud de Cayeux, là même où la digue s'était ouverte lors de la tempête de 1990. »

La construction d'épis, ajoutée au projet de dépollérisation, illustrent les deux stratégies de gestion du risque d'inondation en France. Ce que le géographe Sylvain Rode décrit comme la politique du « chêne », ou du « roseau ».

F.J.

Un réseau d'observation unique en France

Les régions Haute-Normandie, Basse-Normandie et Picardie (qui représentent près de 700 km de côte), ainsi que le conservatoire du littoral, se sont associés pour parvenir à la création d'un réseau d'observation du littoral normand et picard. Cette première en France, à cet échelon, vise à fournir aux élus et décideurs des outils scientifiques et techniques d'aide à la gestion du littoral.

ET POURTANT, LE LITTORAL PICARD

AVANCE ► Alors que le trait de côte est en recul à Ault, Cayeux-sur-Mer, mais aussi au Crotoy, il est en extension sur tout le reste du littoral. Pour preuve, l'ensablement de la baie de Somme, autre souci de taille pour les pouvoirs publics.



LE CHIFFRE

70 millions d'euros de coût, pour la protection des bas-champs entre Ault et Cayeux (7 kilomètres), pour la réalisation de digues et l'apport de galets.

LA PHRASE

« Si 80 maisons sont à détruire, il y aura donc 80 maisons à défendre. Et celui qui affichera sa volonté de les protéger gagnera les prochaines élections municipales. »

Guillaume Sanson, gérant de l'hôtel Le Cise.